

LE MESSAGER SYNDICAL

Organe des Syndicats de Travailleurs Chrétiens de l'Union Régionale de l'Ouest (C. F. T. C.)

LOIRE-INFÉRIEURE - MAINE-ET-LOIRE - VENDÉE - VIENNE - DEUX-SÈVRES



Téléphone 120.71 - Nantes
Syndicats Chrétiens

Administration et Rédaction : 6, Rue de Bel-Air — NANTES

Compte Chèques-Postaux 208-73 - Nantes
Union Nantaise Syndicats des Travailleurs Chrétiens
6, Rue de Bel-Air - NANTES

Nantes - Syndicats Professionnels Féminins

VENDREDI 20 JUIN, à 20 heures - SALLE SAINT-MICHEL

TIRAGE de la TOMBOLA

de la Société de Secours Mutuels des Travailleurs Chrétiens

AVEC UNE PARTIE RÉCRÉATIVE

PRINCIPAUX LOTS DE LA TOMBOLA

- Un Billet pour Lourdes
- Un Phonographe
- Une Montre "Lip" pour dame
- Une demi-barrrique de Vin
- Une Lessiveuse
- Nombreux autres Lots

Les personnes qui ont bien voulu se charger de placer des billets sont priées de remettre les souches, au plus tôt, 6, rue de Bel-Air. Quelques carnets sont encore disponibles.

IDÉES SOCIALES - FAITS SOCIAUX

Le Syndicalisme Cégétiste

Depuis les progrès du communisme, il est assez curieux d'entendre émettre, même par des esprits modérés, des jugements bienveillants sur la C.G.T. Les excès de la C.G.T.U. ont par contraste, fait trouver presque sages les doctrines exprimées par les anciens représentants du syndicalisme socialiste. Beaucoup ont oublié l'esprit vrai de la C.G.T. Et plusieurs sont même allés jusqu'à écarter de l'agenda le syndicalisme chrétien et ne veulent reconnaître que les cégétistes comme représentant les intérêts de la classe travailleuse. N'avons-nous pas vu, dans cet ordre d'idées, la Fédération patronale du textile du Nord refuser les conversations avec les syndicats chrétiens, pour traiter avec leurs adversaires ? Et M. de Peyerimhoff, du Comité des Forges, n'a-t-il pas déclaré, dans un discours officiel, que les patrons désiraient traiter avec la C.G.T. ?

D'où vient donc l'optimisme bienveillant, avec lequel, dans certains milieux patronaux ou chez des sociologues chrétiens, on a tendance actuellement à contempler les efforts de la vieille organisation révolutionnaire ? Je sais bien que M. Joubaux, depuis qu'il a reçu l'offre presque officielle d'un portefeuille ministériel, a paru changer de mentalité ; ses idées ne sont plus tout à fait les mêmes sur la société bourgeoise, depuis que, pendant la guerre, il fut l'éminence grise d'un ministre et qu'il eût son bureau dans les locaux ministériels. Sa nomination au B.L.T. avec des appointements sérieux l'a fortifié dans la pensée, que peut-être valait-il mieux conserver l'état de choses actuel que de le démolir. S'être senti mêlé davantage aux réalités, s'être heurté aux difficultés de la mise en pratique, l'a peut-être assagi, comme le fait s'est produit pour tant d'autres. Ses discours ne sonnent plus tout à fait de la même façon qu'autrefois, lorsqu'il haranguait ses troupes. Il suffit de lire son discours prononcé au dernier congrès de la C.G.T. pour s'en rendre compte. A côté d'un verbiage, souvent incompréhensible tant il est ampoulé, on sent l'effort pour ne point répondre de front aux questions indiscrètes posées sur le but du syndicalisme. M. Joubaux admet ses auditeurs de ne point se « griser de mots », d'éviter le « romantisme social ». Il donne des explications des anciennes théories, des buts nouveaux à l'activité d'aujourd'hui. L'action directe n'est pas la préparation au désordre, la violence individuelle, l'émeute, la barricade : ce n'est même plus, comme il l'enseignait encore il y a quelques années, « le fait que les ouvriers se décident à régler leurs affaires par leurs propres forces, qu'ils nient la valeur intermédiaire de l'Etat » : c'est l'influence des travailleurs exercée sur les parlementaires, ou dans les commissions ; dans les grandes conférences internationales.

Se berçant moins de mots que Joubaux mais ayant plus réfléchi et davantage observé, Dubreuil, dont l'analyse récemment le dernier livre « Standards », est encore plus sage. Il a vu la collaboration féconde du travail et du capital. Il a compris l'importance de l'ouvrier qui doit exister entre tous les agents de la production. Et il ne peut que sourire des idées simplistes qu'il a tant de fois entendu exprimer par ses amis.

Ils sont ainsi un certain nombre, les plus intelligents, et il serait facile d'en nommer d'autres, comme Dumoulin, par exemple, ou, dans les disparus, Keuffer, à

avoir réfléchi sur les creuses utopies issues du socialisme allemand et à en avoir saisi toutes les faiblesses. Ils sont bien loin des surenchères extrémistes, dont ils savent la réalisation impossible.

Mais y a-t-il lieu de conclure de là à l'assagissement de la C.G.T. elle-même ? L'esprit nouveau des dirigeants a-t-il pénétré les masses ? Rien qu'à voir l'augmentation constante des effectifs de la C.G.T.U. en comparaison avec la diminution de ceux de la C.G.T., il est facile de se rendre compte que celle-ci prépare trop souvent le chemin vers des solutions plus radicales que celles préconisées par ses chefs. Déçus de trouver moins de violence chez ces derniers, les accusant de trahir les intérêts de la classe ouvrière pour leur profit personnel, beaucoup se dirigent vers ceux-là qui leur paraissent plus logiques dans l'accord de leurs actes avec leurs théories.

Parmi ceux qui restent encore groupés autour de Joubaux, et à qui régnent encore, semble-t-il l'idée de faire cause commune avec les Soviets et de prendre le mot d'ordre à Moscou, beaucoup désapprouvent la tactique nouvelle inspirée. Cette tendance se manifeste assez clairement dans les récriminations de plusieurs orateurs au congrès de septembre 1929. C'est tout à tour Milan (de la Fédération de la Chapellerie), Le Pen (du Bâtiment), Dural et Thévenon (de l'Enseignement), Granoux (du Gaz), qui protestent contre le manque de vie de la Confédération et demandent le retour aux anciennes méthodes révolutionnaires. Joubaux est obligé de se défendre et son argumentation est en somme assez confuse ; ce ne sont point les principes qu'il invoque pour s'excuser, c'est seulement une question d'opportunité. En somme, il apparaît nettement un désaccord entre ceux qui préchent la sagesse relative, temporaire, opportune, ceux qui espèrent arriver à leurs fins par la politique, et la masse qui ne comprend pas ce freinage.

L'adhésion à la C.G.T. des nouveaux groupes tels que les fonctionnaires et surtout les instituteurs montre assez quel est l'esprit qui continue à y régner. Ceux qui n'hésitent pas à préconiser le sabotage des organismes nationaux pour assurer le triomphe de leurs revendications, ceux qui affirment leur volonté réfléchie de transformer l'âme des enfants qui leur sont confiés, sans tenir compte de la volonté des parents, sont plus dangereux encore que les utopistes persuadés de la nécessité d'un brusque bouleversement dans le régime de travail.

Pour savoir où en est vraiment la C.G.T. il suffit de regarder l'attitude qu'elle prend dans chaque conflit social, où, plus exactement, dans toute circonstance où elle peut intervenir. Pendant le temps même où nous voyons M. Joubaux prononcer des paroles de paix, nous assistons aux mêmes campagnes de guerre sociale ; partout dans les bourses du travail il y a excitation aux surenchères ; aussitôt qu'une concession est obtenue des groupements patronaux, une autre est réclamée, car il faut à tout prix entretenir l'agitation et persuader le travailleur qu'il est constamment brimé ; si le patronat instaure une réforme jugée favorablement par la classe ouvrière, comme les allocations familiales, il s'agit de prouver aux bénéficiaires qu'il y a à seulement une infâme ingérence du capital dans le foyer familial. Semer la haine, s'opposer à toute concorde entre les classes sociales, telle est la constante préoccupation.

Au surplus, si les conclusions pratiques sont souvent moins excessives que jadis, il est bien rare qu'elles ne soient pas ac-

compagnées de commentaires violents. Ainsi, suivant les milieux, il sera permis aux grands chefs de faire ressortir leur sagesse ou, au contraire, de se faire gloire de leur mentalité anti-capitaliste. Il suffit, pour s'en rendre compte, de lire le manifeste de la C.G.T. à l'occasion du premier mai dernier. Avant de conclure à des formes telles que la loi de huit heures, ce qui s'appelle enfoncer une porte ouverte, les rédacteurs de la proclamation consacrent des formules enflammées à persuader aux travailleurs qu'ils sont tenus en esclavage par un ignoble patronat, ne souhaitant pour eux que la misère.

Comme le catholicisme ne peut que combattre les doctrines de haine, le caractère dominant de la C.G.T., malgré qu'elle proclame une neutralité parfaite, est un anticléricalisme farouche se manifestant en toute occasion. Contre les syndicats chrétiens se montre une opposition acharnée. Sans rappeler les véritables persécutions qu'eurent à subir en diverses industries les premiers syndiqués chrétiens, sans évoquer les scènes de vraie sauvagerie qui se manifestèrent contre la fondation des syndicats féminins libres de l'Isère, on peut voir les insultes déversées contre les candidats de la C.F.T.C. dans les élections prud'homales, les campagnes entreprises pour que les syndicats chrétiens ne jouissent point des mêmes subventions que les cégétistes pour les cours professionnels ou pour leurs congrès. Dans « Le Peuple », journal officiel de la C.G.T., les attaques contre l'Eglise sont quotidiennes. On travestit la pensée des Encyclopiques ; on déclare que l'Eglise veut maintenir la classe ouvrière en esclavage ; au moment où le Pape Pie XI vient proclamer les droits du syndicalisme ouvrier, on affirme que Rome se sert de Dieu pour soutenir les pires privilèges.

Un militant chrétien, Gaston Burté, faisait remarquer dans le « Cheminot de France », il y a quelques mois, d'une plume humoristique, que la mentalité de la C.G.T. était fortement teintée de franc-maçonnerie sectaire et l'engageait vivement les syndiqués chrétiens à lire les journaux confédérés de tout genre, pour être à tout jamais décidés à s'écarter des groupements cégétistes.

C'est la même note que nous retrouvons dans tous les journaux professionnels s'inspirant de la morale catholique. Nous y rencontrons aussi une certaine amertume, qui se justifie trop facilement, de voir considérer les tenants de M. Joubaux comme des modérés autour desquels devrait faire bloc la classe travailleuse.

Dieu merci, nos syndiqués chrétiens sont loin de la conception cégétiste. Ils savent suffisamment l'abîme qui les sépare d'éléments restés révolutionnaires qu'ils en disent. Leur effort constant, à côté des préoccupations actuelles d'améliorations sociales dans la concorde et la justice, c'est de former les jeunes dans la vraie doctrine sociale, celle qui est basée sur l'enseignement du Christ, sur la Vérité éternelle. En dehors de là, il ne peut y avoir que des appétits, que des intérêts, parfois habiles à se dissimuler en attendant la meilleure occasion de se manifester. Le jour où la C.G.T. se sentirait plus forte, il n'existerait dans son esprit aucun principe pouvant s'opposer aux pires violences.

Ceux-là regretteront peut-être alors leur aveuglement, qui, trop naïfs, se laissent prendre aux discours de ces loups revêtus d'une toison de brebis, ou ont pensé possible la construction de la cité future sans l'aide des forces divines.

L. DELAVILLE.



La Saint Jean P. L. à Nantes. — Banquet du Syndicat du Loire

LA SESSION CONFÉDÉRALE

Tu y seras...

Le succès remporté l'an dernier par la Session confédérale d'études et de pratique syndicales et par la première réunion nationale des Jeunes Syndicalistes Chrétiens de France est bien connu de tous.

Il arrive parfois, dans nos conversations, que nos compagnons, jeunes ou vieux, ne nous comprennent pas très bien. Nous-mêmes ne sommes pas sûrs de nos affirmations. Nous sentons que nous sommes dans la vérité, mais nous ne savons pas l'exprimer, ne le connaissant pas suffisamment. Puis, à force de travail, d'action, de propagande, d'efforts pas souvent récompensés, il arrive parfois que l'on se lasse et...

C'est le moment de venir à la Session. Elle se tiendra les 13, 14 et 15 juillet, aux environs de Paris, dans un magnifique cadre naturel, et aura pour principal sujet : « Les principes du Syndicalisme Chrétien. »

Vois-tu maintenant pourquoi tu dois y venir ? Là, tout ce que tu ne pouvais exprimer clairement tu l'apprendras aisément. Tu retrouveras des militants, des jeunes syndicalistes de tous les coins du pays, venus comme toi se vivifier dans cette atmosphère fraternelle et joyeuse.

Les Jeunes Syndicalistes Chrétiens de France, représentant tous les groupes de J. S. C., y tiendront la seconde réunion nationale. A la suite de la prise de contact de l'an dernier, des vœux furent présentés à la C.F.T.C., qui les ratifia. Il faut maintenant les mettre en œuvre, accélérer la marche des groupes, en créer de nouveaux, faire de la propagande, rassembler tous les jeunes travailleurs chrétiens autour du drapeau de la C. F. T. C.

Il y a du travail. Il faut de nouvelles bonnes volontés. Au moment où le Syndicalisme chrétien reçoit le magnifique encouragement que forme le « Document romain », nous devons, NOUS LES JEUNES, qui auront la lourde tâche d'épauler, puis de remplacer au gouvernement nos dirigeants actuels, d'être prêts à guider la nef syndicale dans la voie du succès.

Nous devons être prêts, donc forts, énergiques et qualifiés. Cela ne vient pas tout seul, il faut apprendre. La Session nous en offre la possibilité. En conséquence, chaque groupe de jeunes syndiqués doit y être représenté. Alors, seulement, nous pourrions aller confiants vers l'avenir en ayant pour but la restauration de l'Économie dans la Justice et dans la Charité.

J. R.

X^e Congrès Fédéral des Cheminots de France

Le X^e congrès de la Fédération des syndicats professionnels des « Cheminots de France » a eu lieu à Paris, les 3 et 4 mai dernier. Le congrès réunissait 200 délégués représentant 254 syndicats venus de toutes les régions de France.

La Fédération voulant donner toute la solennité possible à ce X^e anniversaire, avait invité des délégations des cheminots étrangers. Nous avions à notre congrès des délégations de cheminots belges, luxembourgeois, hollandais, allemands et tchéco-slovaques, ces derniers au nombre de 47 avec une musique.

COURS PROFESSIONNELS DU SYNDICAT DES DAMES EMPLOYÉES
Nantes — 6, Rue de Bel-Air

DIMANCHE 6 JUILLET 1930

De 9 heures à 18 heures EXPOSITION DES TRAVAUX DES ÉLÈVES

A 14 h. 30. — Salle Saint-Michel

DISTRIBUTION DES PRIX

suivie d'une PARTIE RÉCRÉATIVE

Tous les syndiqués, leurs familles et amis y viendront nombreux. Ils témoigneront ainsi leur sympathie aux cours professionnels et apporteront encouragement et félicitations aux élèves.

Au cours des différentes séances d'études, toutes les revendications intéressantes tous les cheminots furent étudiées : salaires, retraites, facilités de circulation, révision de la convention de 1921, emplois réservés, etc...

L'après-midi du samedi une délégation fut reçue en audience au ministère des travaux publics.

Le soir, une séance récréative fut offerte aux délégués, aux cheminots de la région parisienne et à leurs familles (sous la présidence de Jean Lerolle député de Paris).

Après la séance d'étude du dimanche, une messe fut dite à l'église Saint-Joseph des Epinettes pour les cheminots décédés dans l'année.

Au banquet de clôture, plus de 600 convives, au 5 de la rue Cadet, des discours furent prononcés par le président de la Fédération, Oudin de Tours, les délégués étrangers, dont les discours furent traduits, ainsi que plusieurs parlementaires et notre président confédéral Jules Zirneld.

CHEVOLLEAU,

Président du Syndicat professionnel des cheminots de La Roche-sur-Yon.

P.-S. — Un syndicat professionnel à principes chrétiens étant en formation aux cheminots de l'Etat à Nantes, je crois devoir demander à tous les syndiqués des deux sexes de l'Union Nantaise et surtout aux camarades du syndicat P. O. de vouloir bien signaler au camarade Beillevaire les camarades de leur connaissance qui seraient susceptibles de s'y intéresser.

A. C.

Syndicat Professionnel des Cheminots

Réseau P. O.

Dimanche 15 juin, 6, rue de Bel-Air, Réunion du Conseil syndical.

8 h. 30 : Séance d'études.

12 h. 30 : Banquet, salle Piou, route de Paris (au Croissant).

14 h. 30 : 2^e séance d'études.

Les Desiderata des Voyageurs et Représentants de Commerce

Le Congrès du Centre National des Voyageurs et Représentants de Commerce et d'Industrie, affilié à la Fédération Française des Syndicats Chrétiens d'Employés, 5, rue Cadet, Paris (9^e), vient de se réunir sous la présidence de M. Gislard, son énergique président. M. Lombard, l'actif secrétaire, présenta le rapport moral, qui manifesta la vitalité de cet organisme.

Une liaison parfaite entre le groupe parisien et les syndicats de province assure le placement des adhérents dans les conditions les meilleures.

Le Bulletin du Voyageur et du Représentant, publication officielle du Centre, resserre les liens qui unissent entre eux tous les syndiqués ; l'abonnement est maintenu à 6 francs par an et le siège de sa rédaction et de son administration restera 20, rue Saint-Sauveur, à Lille.

Le Congrès a émis le vœu que l'impôt sur l'automobile du voyageur de commerce, instrument indispensable à l'exercice de sa profession, soit réduit de moitié.

Une liste de bons hôtels paraît chaque mois dans l'organe officiel du Centre. Au point de vue juridique, les Syndicats chrétiens comptent, à l'heure actuelle, 46 conseillers prud'hommes en France.

Le Centre National des Voyageurs et Représentants tient à affirmer qu'il désire s'entendre avec les autres organisations de représentants pour réaliser, toutes les

fois que cela sera possible, et sans nuire à l'indépendance de chaque groupement, une unité de vues pour la défense des intérêts de la corporation, notamment en ce qui concerne la Carte d'identité professionnelle.

Fidèle aux principes de collaboration de la C. F. T. C., il entretiendra des relations cordiales avec la Confédération Française des Professions libérales, industrielles et commerciales, et les Chambres syndicales patronales, pour le plus grand bien de ses adhérents.

Enfin, le Centre est décidé à soutenir devant les Pouvoirs publics la proposition de Statut légal des Employés, due aux travaux de la Fédération et déposée sur le bureau de la Chambre des députés par M. Champetier de Ribes, cette proposition étant nettement plus complète et d'application plus efficace que plusieurs autres également en instance devant le Parlement.

XI^e Congrès Confédéral

Le XI^e Congrès annuel de la C. F. T. C. se tiendra au siège social, 5, rue Cadet, les dimanche et lundi 8 et 9 juin.

L'ordre du jour du Congrès sera le suivant :

Dimanche 8 Juin

9 h. 30. — Vérification des pouvoirs. Rapport moral, par Jules MENNELET, secrétaire général adjoint de la C. F. T. C.

Rapport financier, par Mlle PELEVLAIN, trésorière-adjointe.

Ratification de l'admission de deux Unions régionales.

Fixation de la cotisation pour l'année 1931.

Election du Bureau confédéral. 12 heures. — Déjeuner.

14 heures. — L'Enquête sur la propagande, rapport par Gaston TESSIER, secrétaire général de la C. F. T. C.

Les Commissions mixtes, rapport par Jules ZIRNELD, président.

Lundi 9 Juin

9 h. 30. — Revendications et vœux d'ordre législatif.

Les syndicats de fonctionnaires. 12 heures. — Déjeuner.

14 heures. — L'Orientation professionnelle, séance documentaire et expérimentale, par M. l'abbé JEANJEAN, directeur du laboratoire de psychologie appliquée de l'Institut Catholique de Paris.

Dans sa session de janvier, le Comité national a décidé de proposer au Congrès de maintenir la cotisation pour l'année 1931 à :

2 fr. 50 pour les membres des Syndicats masculins ;

2 fr. pour les membres des Syndicats féminins.

Nous insistons particulièrement pour que tous nos syndicats envoient un délégué au Congrès ; nous rappelons, en effet, que d'après les statuts le Congrès est constitué « par les délégués des syndicats appartenant aux organisations confédérées » ; cependant, si certains syndicats étaient dans l'impossibilité absolue de se faire directement représenter, nous leur demandons instamment d'assurer leur participation indirecte en donnant pouvoir à une organisation confédérée, conformément aux dispositions de l'article 12 des statuts.

SYNDIQUÉS NANTAIS

préparez vos commandes de charbon

Voir page 2 :

Service d'ACHATS EN COMMUN

VISITEZ A NANTES LES GRANDS MAGASINS **DECRÉ** LES PLUS IMPORTANTS ET LE MEILLEUR MARCHÉ

COMPTE RENDU
des Travaux du Bureau Confédéral 1929-1930

PROPAGANDE

Représentation aux Congrès régionaux : Champagne (Troyes) 16 juin 1929, — Orléanais (Orléans) 29 septembre, — Basse-Normandie (Caen) 6 octobre, — Normandie (Rouen) 13 octobre, — Sud-Est (Saint-Chamond) 2-3 novembre, — Sud-Ouest (Bordeaux) 8 décembre, — Marne (Reims) 23 février 1930, — Bretagne et Maine (Laval) 23 février, — Ouest (Châtelleraut) 29-30 mars, — Nord (Lille) 19-21 avril, — Alsace et Lorraine (Strasbourg) 10-11 mai

Tournées de Propagande : Pérès, Sud-Est, 1-10 octobre 1929, — Ouest, 19-29 novembre, — Sud-Ouest, 21 janvier-2 février, — Bretagne et Maine, 23-27 avril.

Visites : Zirnheld, Seloncourt 4 août, Tourcoing 6 octobre, Poitiers 29 mars; — Tessier, Le Hauc 4 octobre, Fougères 27 octobre, Strasbourg 10-11 novembre, Tours 14 février, Cholet 9 mars, Saint-Hilaire-Saint-Florent 10 mars; — Mennelet, Saint-Claude 6 août, Thouars 19 novembre, Cholet 20 novembre, Chartres 21 novembre, Fiers-de-l'Orne 28 novembre-9 avril 11 mai, Condé-sur-Noireau 29 novembre, La Ferté-Macé 30 novembre, Dreux 1^{er} décembre, Rennes 15 décembre, Blois 24 avril; — Pérès, Audincourt 10 juin, Bourges 22 septembre, Limoges 27 octobre, Reims 15 décembre, Roanne 23 février, Troyes 28 mars, Saint-Dizier 29 mars, Saint-Hilaire-Saint-Florent 9 avril, Chartres 10 avril.

	20 avril 1929	30 avril 1930
Syndicats affiliés...	665	708
Unions régionales...	19	21
Fédérations	10	10

Nouvelles Unions : Union Algérienne des Syndicats affiliés à la C. F. T. C.; Union départementale Tourangele des Syndicats chrétiens.

PUBLICATIONS

29 journaux ou bulletins syndicaux.

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

Récompenses obtenues : Médailles et diplômes de l'Enseignement technique : Paris (Abbaye-Capucines). Certificats d'aptitude professionnelle : Paris (Abbaye-Capucines), Lyon, Marseille, Bordeaux, Toulouse, Le Mans, Nantes, Rennes, Rouen, Vienne. Concours Chambre syndicale Couture : Paris (Abbaye-Capucines). Chambre de Commerce anglaise : Paris. Chambre des métiers : Bordeaux, Archaon, Dax, Pau. Associations sténographiques diverses : Paris, Bordeaux, Cherbourg, Marseille, Le Mans, Rennes. Associations de Comptabilité : Marseille, Nantes, Rouen.

FORMATION

Session confédérale du 14 au 16 juillet. Ecole normale ouvrière du Nord (1-13 juillet); Session d'étude de Virieu, Syndicats féminins Isère (15-17 juillet); Semaine syndicale de Troyes, Syndicats féminins Capucines (4-11 août); Session d'études d'Auberive, Syndicats féminins Capucines (19-août-8 septembre); Session d'études de Gentilly, Syndicats féminins Abbaye (18-22 septembre); Session d'études de Marseille, Syndicats féminins Abbaye (12-17 novembre).

Journées sociales : Paris et Lille (diverses dates), — Charleville (22 septembre), — Fougères (27 octobre), — Limoges (27 octobre), — Strasbourg (10-11 novembre), — Reims (15 décembre), — Rennes (15 décembre), Amiens (12 janvier), — Cannes (9 février), — Tours (14 février), Cholet (9 mars), — Denain (13 avril).

LEGISLATION

Questions étudiées : Assurances sociales. Conseil Supérieur du Travail : Participation aux débats sur l'affichage des lois ouvrières, la réglementation du travail dans les ateliers familiaux, la législation concernant l'apprentissage. Préparation de la prochaine session : Contribution des employeurs au logement de leurs salariés, Hygiène et sécurité des locaux sous-loués pour usages industriels.

RELATIONS EXTERIEURES

Réunions de la Confédération Internationale des Syndicats chrétiens : Bureau, à Paris, le 19 novembre, à Utrecht, le 30 janvier; Conseil, à Berlin, 25-26 avril. Congrès de diverses Fédérations Internationales.

ACTION PROFESSIONNELLE

Déclarations et résolutions : Assurances sociales : 19 décembre, 13, 19 janvier, 5 février, 6 mars, 4 avril. Commission du coût de la vie : 19 janvier.

Cahiers de revendications : Fédération des Employés (Banques, Nouveautés, Assurances), Fédération des Cheminots, Cherbourg (Etablissements hospitaliers), Paris (T. C. R. P.).

Journée de huit heures : Limoges (banque), Poitiers (librairie), Nevers (commerce).

Repos hebdomadaire : Gap (commerce), Limoges (herboristerie-droguerie), Bordeaux (commerce), Marseille (commerce), Le Mans (commerce), Calais (chaussure), Saint-Malo (alimentation), Paris (boucheries détail), Poitiers (banques).

Semaine anglaise : Nantes (nouveau), Lille (imprimerie), Angers (commerce détail), Bordeaux (commerce détail), Chartres (commerce détail), Nantes (mercerie, blanc et tissus gros et demi-gros).

Conventions collectives : Saint-Malo (bâtiment), Lyon (bâtiment).

Allocations familiales : Lille (bâtiment), Arras (métaux), Chartres (employés).

Congés payés : Lille (imprimerie), Toulouse (commerce), Chartres (commerce), Besançon (imprimerie), Villers-le-Lac (horlogerie).

Défense des salaires : Paris, Alsace et Lorraine, Lille, Roubaix-Tourcoing, Lyon, Bordeaux, Marseille, Armentières, Halluin, Arras, Grenoble, Saint-Etienne (divers), Rennes, Douai (employés), Troyes, Saint-Dizier (métallurgie), Rouen, Reims (bâtiment), Mazamet (textile), Laval (couture), Vanves (blanchisserie).

Grèves : Vallerysthal (verrerie), Audincourt (métallurgie), Saint-Claude (pipiers), Moirans (textile), Hazebrouck (textile), Paris (imprimerie), Reims (bâtiment).

REPRESENTATION PROFESSIONNELLE

(Elections et Nominations)

Conférence Internationale du Travail. Conseil National économique. Comités provisoires départementaux d'assurances sociales : Aube, Doubs, Girond, Ile-et-Vilaine, Isère, Loire-Inférieure, Loiret, Haute-Marne, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Seine, Seine-et-Oise, Seine-Inférieure, Vendée.

Conseils de Prud'hommes : Paris, Lyon, Marseille, Nantes, Lille, Roubaix, Tourcoing, Saint-Etienne, Angoulême, Rennes, Le Mans, Grenoble, Reims, Orléans, Arras, Calais, Boulogne-sur-Mer, Besançon, Vienne, Halluin, Haubourdin, Troyes, Saint-Dizier, Bourges, Versailles, La Rochelle, Rouen, La Tour-du-Pin, Alès, Saint-Germain-en-Laye.

Comités départementaux économiques : Nantes, Troyes, Chartres. Chambre d'apprentissage : Le Mans. Offices départementaux des Pupilles de la Nation : Ancey, Charleville, Grenoble, Laval, Melun, Rouen, Versailles.

Comités départementaux de l'Enseignement technique : Lille, Troyes, Lons-le-Saunier, Nantes. Commissions locales d'Enseignement technique : Nantes, Le Mans, Amiens, Troyes, Reims, La Rochelle, Bois-Colombes, Courbevoie. Office public d'habitations à bon marché : Saint-Dizier. Comité départemental d'habitations à bon marché : Nantes. Délégations du personnel : Paris (Société Générale), Saint-Nazaire, Mines de Creutzwald et de l'Hôpital.

Fédération de la Métallurgie

Dixième Congrès Fédéral
Paris, 7 et 8 Juin 1930

Les différentes réunions auront lieu, sauf le Charles Viennet, 5, rue Cadet, 1^{er} étage.

PROGRAMME DES TRAVAUX

Samedi matin (Questions d'ordre intérieur). — 9 heures : Rapport moral, par P. Le Bihan Fils, secrétaire-général; Rapport financier, par R. Bernard, trésorier fédéral; Augmentation de la cotisation, par R. Bernard, trésorier fédéral; Modifications aux statuts, par J. Pérès, secrétaire-délégué; Election du bureau fédéral. — Midi : Repas en commun, au restaurant coopératif, 5, rue Cadet.

Samedi après-midi (Questions générales). — 14 heures : Rapport sur le dépouillement de l'enquête sur les salaires, par R. Bernard; L'action de l'Union internationale des Métallurgistes Chrétiens, par Ch. Brouhin, président fédéral, vice-président de l'Union Internationale; La prévention contre les accidents du travail, par Georges Allard, de Denain (Nord); Appli-

CE QU'IL FAUT SAVOIR

LIVRET DE L'APPRENTI

L'article 2 de la Loi du 20 Mars 1928 prévoit un « livret individuel de l'apprenti ». Ce livret n'est autre que le livret de travail établi par l'article 88 du Livre II du Code du Travail, et dont la remise doit être exigée par le patron lors de l'entrée d'un jeune homme de moins de 18 ans dans son personnel.

Voyages de Vacances

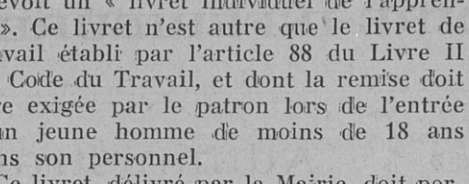
Des voyages en bloc pour tout le personnel de l'usine sont organisés depuis quelques années par une grande entreprise à Kornwestheim, dans le Wurtemberg. L'entreprise facilite les excursions en mettant une somme de 40.000 marks à la disposition du Conseil d'entreprise qui organise les divers voyages (dernièrement 7 trains spéciaux allant e. a. à Munich et à Zurich) et qui rembourse aux participants une partie de leurs frais de voyage.

Tout le monde part donc en vacances en même temps et le personnel rentre récréé et dispos.

(L'Internationale syndicale chrétienne.)

PRIX IMBATTABLES

OPTIQUE de PARIS



Qualité - Précision
Exécution des Ordonnances
Réparations
Transformations

maine anglaise à leurs employés hommes et femmes, le lundi matin pendant la période du 1^{er} juin au 15 janvier inclus. En conséquence, l'ouverture des magasins le lundi aura lieu, pendant cette période, à 13 h. ½.

La présente convention est entrée en vigueur depuis le 1^{er} juin.

Syndicat des Employés

Distribution des Prix aux Elèves de nos Cours Professionnels

La distribution des prix aux Elèves de nos Cours Professionnels aura lieu vendredi 13 juin, à 19 h. ¾, Salle Léon-XIII, sous la présidence de M. Léon Buerne, président de l'Union Nantaise.

Sont invités à y assister, les parents des élèves, ainsi que les membres du Conseil du Syndicat, qui, devant se réunir justement ce jour-là, sont priés de bien vouloir arriver un quart d'heure plus tôt.

Récompense

Nous avons remarqué avec plaisir dans la liste des récompenses décernées à l'occasion de la « Fêtes des Mères » du 25 mai, le nom de M^{me} Branchu Antoine, née Nogue Aline, 5 enfants, médaille de bronze. M. Branchu est membre du Syndicat des Employés; nous lui offrons ainsi qu'à la titulaire de cette médaille nos plus sincères félicitations.

Décès

Nous avons appris le décès, le 8 mai, de Paul Bédouchaud, âgé de 19 ans. A notre camarade Joseph Bédouchaud, son père et à sa famille, nos sincères et chrétiennes condoléances, en cette pénible épreuve.

Syndicat de la Métallurgie

Assemblée Générale du 18 Mai

Trop peu nombreux furent encore les syndiqués qui répondirent à l'appel de leur syndicat et assistèrent à l'assemblée générale du 18 mai. Aussi que ces fidèles en soient ici bien sincèrement remerciés. Quant aux autres... espérons que la prochaine fois ils voudront bien s'intéresser enfin un tout petit peu à leur syndicat, et donc à leur situation propre, et aider les copains à tirer les marrons du feu.

Pourtant l'ordre du jour valait la peine qu'on se dérangeât. Moreau, vice-président, lut un rapport fort consciencieux du Congrès de Châtelleraut, qui, comme chacun le sait, fut un succès sans précédent. La question des Assurances sociales fut aussi abordée, et des délégués furent nommés pour l'organisation du service nantais d'achats en commun et de la caisse militaire.

Après un échange de vue sur diverses questions professionnelles, le camarade Belleval, secrétaire général, fit une étude très approfondie sur les congés payés aux ouvriers.

A la suite de cette étude, le vœu suivant fut émis :

Les membres du Syndicat... Considérant qu'aucune raison sérieuse ne s'oppose à l'extension des congés annuels payés aux travailleurs manuels; que des avantages certains en découleront dans le domaine social, physique, moral et économique; que cette réforme est déjà appliquée dans de nombreux pays et a produit d'excellents résultats; Emettent le vœu que soit rapidement votée par le Parlement une loi instituant obligatoirement les congés payés, avec une durée minima déterminée, pour tous les salariés.

Les Messages de notre Région

UNION REGIONALE

Nos Deuils

M. Georges Lucas, président de l'Union Régionale des Travailleurs Chrétiens et président du Syndicat des Employés, vient d'avoir la douleur de perdre son épouse, décédée après une longue maladie le 9 mai dernier. Dans cette douloureuse circonstance, nous présentons à notre dévoué président l'expression émue de nos plus vives et chrétiennes condoléances et nous l'assurons de toute notre sympathie.

Nouveau Syndicat

Notre Union Régionale a encore enregistré ce mois-ci une nouvelle demande d'affiliation : il s'agit d'un Syndicat d'Employés, à Cholet. (Voir plus loin : *Maine-et-Loire*).

Nous sommes heureux de constater une fois encore les progrès constants du syndicalisme chrétien dans notre région. Honneur à ceux qui ont jeté la bonne semence. Tôt ou tard elle lève et produit ses fruits. Heureux les jeunes ! Quelle belle moisson sera leur partage dans quelques années !

Loire-Intérieure

NANTES

Chez nos Couturières

Relativement nombreuses furent, le dimanche 18 mai, les couturières de l'Habillement, Nouveauté, etc., qui répondirent, malgré l'heure assez peu propice, à l'appel qui leur avait été adressé par leur syndicat, en vue de traiter l'importante question de l'augmentation de leurs salaires. Nous avons notamment remarqué avec satisfaction un nombre assez important de visages nouveaux, ce qui prouve que malgré qu'on en ait dit, la reconnaissance n'est pas toujours un vain mot, et qu'un certain nombre de couturières — pas toutes, malheureusement (il est vrai qu'un seul lépreux, sur les dix guéris, retourna remercier le Christ) — ont trouvé qu'il était juste qu'après avoir bénéficié de l'action du syndicat, elles vissent à leur tour renforcer ses rangs. Quelles en soient ici cordialement félicitées.

Connaissance fut donnée à l'assemblée de la correspondance échangée avec le syndicat patronal. Un échange de vues suivit, qui permit de constater que très rares étaient les patrons qui n'avaient pas appliqué l'augmentation générale.

Le vœu suivant fut alors émis :

« Le Syndicat de l'Aiguille (Habillement), réuni en assemblée générale, salle Saint-Michel, le dimanche 18 mai, après avoir entendu la lecture des lettres échangées avec le Syndicat patronal de la Nouveauté, décide de continuer les pourparlers, afin d'obtenir du Syndicat patronal l'application générale à toutes les couturières de l'augmentation annoncée par la lettre du président du Syndicat patronal en date du 29 avril, ainsi que l'octroi d'un minimum de huit jours de vacances payées par an. »

L'assemblée approuve à l'unanimité. Elle approuva aussi la décision de créer dans le Syndicat une section dite de la Nouveauté, ayant une certaine administration propre.

Puis l'assemblée, après avoir entendu un vibrant appel en faveur du syndicat, et en particulier de la nouvelle section, qui se présente pleine de vigueur et de bonne volonté, se retira, en se félicitant d'appartenir à une organisation véritablement soucieuse de venir en aide à ses membres.

Le lendemain, 19 mai, la lettre suivante fut adressée au Syndicat patronal :

Monsieur le Président, Au cours de l'assemblée générale tenue hier par le Syndicat des Ouvrières de l'Habillement, nous avons, entre autres choses, donné connaissance de votre lettre du 29 avril.

L'assemblée, à l'unanimité, a reconnu que d'après les termes de cette lettre, l'augmentation s'applique uniformément à toutes les couturières, premières mains, deuxièmes mains et petites mains, et que ce n'est qu'à titre d'exemple que les premières mains sont mentionnées.

Nous savons que c'est également l'opinion de plusieurs patrons, et que déjà plusieurs magasins de Nantes ont appliqué l'augmentation de cette manière.

Aussi nous prions-nous de bien vouloir, lors de votre prochaine réunion, engager tous les membres de votre Syndicat, et ce dans l'intérêt bien compris, non seulement des ouvrières, mais aussi et tout particulièrement des patrons, à appliquer l'augmentation uniformément aux Couturières de toutes catégories.

Nous vous confirmons aussi notre demande concernant les vacances payées. Nous espérons que votre esprit de justice et de collaboration, que nous nous efforçons de faire partager à tous, trouvera un écho chez tous les membres de votre Syndicat.

Et nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Le Président de l'Union Nantaise, Signé : LÉON BUERNE.

Nous espérons pouvoir donner connaissance d'une réponse favorable lors de la prochaine réunion de la nouvelle section, au cours de laquelle sera consacrée son organisation définitive.

A bientôt donc, et dites-le autour de vous.

Service d'achats en commun

Un service d'achats en commun va commencer à fonctionner à partir du 1^{er} juillet prochain, pour les syndiqués de notre Union Nantaise. Voici donc encore un nouveau moyen de rattraper, et largement, nos cotisations.

Nous pourrions commencer, cette année, par des achats de charbon, puis viendront, si possible, le vin, les pommes de terre, les haricots, etc...

Dès que nous aurons reçu le « Message » de Juillet, il nous faudra faire immédiatement nos commandes. Il faut nous y prendre, en effet, dans la belle saison pour faire nos provisions de charbon pour l'hiver, car en hiver il est toujours d'un prix plus élevé.

La maison avec laquelle nous sommes en pourparlers livrera du charbon de la meilleure qualité. Nous tenons essentiellement en effet, à ce que nos syndiqués réalisent effectivement des bénéfices grâce à ce service.

Que chacun de nous voie donc dès maintenant la quantité de charbon dont il aura besoin cet hiver, de façon que, dans les huit jours qui suivront la réception du « Message » de Juillet, il fasse sa commande.

Le prochain « Message » donnera en même temps les indications nécessaires concernant l'adresse à laquelle devront parvenir les commandes, le mode de paiement des livraisons, le mode de paiement des ristournes aux syndiqués, ainsi que tous autres renseignements utiles.

Dans le Commerce de la Graineterie

Application de la Semaine Anglaise

Nous sommes heureux de porter à la connaissance de nos syndiqués cette toute récente convention, qui prouve une fois encore que les syndicats chrétiens ne font rien !!!

Entre le Syndicat des Marchands Grainetiers de la Ville de Nantes et les Syndicats Chrétiens d'Employés (6, rue de Bel-Air), il a été convenu, à la date du 27 courant, que les Patrons des Magasins de graines, plants et autres marchandises pour jardin, accorderont désormais la Se-

Au Congrès de Châtelleraut

L'Enseignement Technique

COURS PROFESSIONNELS

(SUITE ET FIN)

RECONNAISSANCE DES COURS. — Les cours Astier privés peuvent obtenir d'être reconnus par la ville.

Il faut, en ce cas : 1^o Qu'il existe dans la ville une Commission locale d'enseignement professionnel, et qu'elle fonctionne.

2^o Que l'enseignement donné par les cours ait été déclaré par la Commission locale d'enseignement professionnel, obligatoire dans la région.

3^o Comme on procède par paliers, il peut se faire que l'application de la loi Astier soit obligatoire pour une ou deux professions seulement.

4^o Que les cours qui désirent être reconnus fassent une demande à la Commission locale d'enseignement professionnel. Si des cours privés répondent aux besoins de la loi, fonctionnent d'une façon satisfaisante, sont couronnés par l'obtention de diplômes du Certificat d'aptitude professionnelle, ils sont dans les conditions voulues pour être reconnus.

les trois organismes compétents. Un seul peut prendre l'initiative et déclencher la procédure de la dérogation. Il appartient ensuite à l'Administration de recueillir l'avis des deux autres organismes; dans le cas où le Comité départemental ne serait pas en session, sa Commission permanente pourrait se prononcer en son lieu et place.

Le ministre faisait remarquer aussi que les Assemblées pourraient proposer l'institution de cours obligatoires de demi-temps, c'est-à-dire de cours pris en partie sur la journée de travail et en partie en dehors.

DURÉE DES COURS. — Les cours doivent avoir une durée de 4 heures par semaine et cent heures par an, au minimum; de huit heures par semaine et 200 heures par an, au maximum. (Art. 44, parag. 2).

SANCTIONS. — Les sanctions prises envers les chefs d'établissement ayant contrevenu aux prescriptions de la loi sont : un avertissement de la Commission locale, et, en cas de récidive, une amende de 5 à 15 francs par personne échappant aux dispositions de la loi.

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

Le certificat d'aptitude professionnelle est le diplôme accordé aux jeunes gens et

jeunes filles ayant suivi pendant 3 ans au moins les cours professionnels (art. 47) et subissant avec succès les épreuves de cet examen.

Les jeunes gens et jeunes filles ayant terminé leurs études dans une école technique, ou occupés dans le commerce ou l'industrie et résidant dans une commune où les cours ne sont pas organisés peuvent aussi se présenter au C. A. P. (art. 48).

Il est très important de présenter les élèves des cours syndicaux au C. A. P. Les succès à cet examen sont le meilleur critérium de la valeur des cours et facilitent l'obtention de subventions de l'enseignement technique ou la reconnaissance des cours.

Il n'est pas superflu de dire ici un mot de la loi sur la *taxe d'apprentissage*. Cette loi impose à tous les patrons une taxe proportionnelle aux salaires qu'ils versent, mais leur accorde des exonérations dans divers cas, entre autres s'ils organisent ou subventionnent des cours Astier ou des cours d'enseignement ménager. Les syndicats ayant ces cours peuvent donc demander des subventions aux patrons.

Les demandes de subventions adressées à l'Enseignement technique doivent être accompagnées d'un rapport très exact sur le budget et le fonctionnement des cours (programme, horaire, noms des professeurs).

CONCLUSION

La grande importance des Cours Astier n'est point à démontrer. J'insisterai pourtant sur certains points.

Lorsque les syndicats établissent des Cours professionnels, leur recrutement est augmenté; si pour les cours Astier, les élèves ne sont pas obligatoirement syndiqués, on peut espérer qu'ayant appris à connaître les syndicats, ils leur donneront peut-être un jour leur adhésion.

Les cours ont surtout pour but de former une élite professionnelle, de perfectionner la jeunesse d'abord au point de vue technique, de lui procurer les différentes connaissances qui sont utiles pour bien exercer l'emploi, le métier choisi.

Avec une bonne valeur professionnelle, on se tire toujours d'affaire dans la vie. On exerce son travail avec plus de facilité, donc, avec plus de goût; on aime son travail, chose rare aujourd'hui. « On aime aujourd'hui le gain, on n'aime plus le travail. » (Père Serpillanges, « Revue des Jeunes »). Il y a à cela bien des causes morales, sans doute, mais aussi cette raison, que souvent on fait difficilement son travail, qu'on ne le domine pas.

Les Cours professionnels développent aussi les connaissances intellectuelles puisées d'après la loi Astier, ils comportent un complément de culture générale.

Ce point est important, car trop nombreux sont les travailleurs arrêtés dans leur carrière, contraints de végéter dans

une position subalterne parce qu'ils ont une instruction trop rudimentaire.

Les Cours Astier, enfin, sont un moyen de perfectionnement moral.

Par le choix des sujets de devoirs, par les lectures, on peut faire pénétrer de grandes idées; la noblesse du travail, la conscience professionnelle par exemple; faire connaître de grandes figures sociales, de grands bienfaiteurs d'un pays ou de l'humanité.

Les cours d'arithmétique même peuvent fournir l'occasion de leçons d'économie et de prévoyance.

Il ne faut négliger aucun de ces moyens de bonne influence morale. Un jour ou l'autre, ils porteront des fruits.

« Le monde, a dit un penseur, devient meilleur par le fait que nous jetons dans la mêlée un élément de bien. »

Que d'éléments de bien on peut jeter dans les jeunes intelligences et les jeunes cœurs qu'on attend par les Cours I et y a donc certitude absolue de rendre le monde un peu meilleur.

Que cette pensée soit pour tous ceux qui se dévouent à l'enseignement un encouragement et une première récompense, et qu'elle incite ceux qui pourraient s'occuper de cette grande tâche à s'y mettre avec ardeur, comprenant qu'elle est une des plus nobles qui puissent solliciter leurs efforts jusqu'en définitive, rendre le monde meilleur, c'est le rapprocher de Dieu!

J. GRAFF.

COMPAGNIE FRANÇAISE

15, Rue du Calvaire - NANTES
RAYONS DE TISSUS
TAILLEUR POUR HOMMES
CONFECTIONS POUR DAMES

LES PLUS IMPORTANTS RAYONS DE
TISSUS

9, Rue Boileau et 8, Rue du Chapeau-Rouge - NANTES
BONNETERIE - CHEMISERIE
LINGERIE - CHAPELLERIE

Toute la presse régionale, sauf le *Poitevin* — il faut croire que le sort des ouvriers l'intéresse peu ! — publia ce vœu, et nous l'en remercions.

Sans doute, notre assemblée générale remua tout de même quelques énergies en sommeil, ou tout au moins rappela à quelques camarades qu'ils pourraient peut-être trouver quelques avantages à s'occuper un peu plus, en se syndiquant, de leurs intérêts professionnels, car depuis quelques jours plus nombreuses sont les nouvelles reçues.

Nous espérons que ça continuera.

Syndicat du Livre

Fête du Syndicat

Le Syndicat professionnel des Travailleurs du Livre célébra dimanche 4 mai sa fête patronale, la Saint Jean devant la Porte Latine.

A 8 heures, à la Cathédrale, une messe, à laquelle avaient été conviés tous les professionnels du Livre, patrons et ouvriers, lesquels d'ailleurs y avaient répondu avec empressement, était célébrée par M. le chanoine Ménard, directeur des œuvres diocésaines, pour tous les défunts de la corporation du Livre.

A la fin de la Messe, M. le Chanoine Ménard tint à adresser quelques mots à l'assistance, marquant sa joie de voir renouer ainsi une tradition interrompue pendant quelques années, et commenta la parole de Saint Jean, toute de circonstance : « Mes petits enfants, aimez-vous les uns les autres ».

À midi les Syndiqués se retrouvaient, avec leurs invités, dans la Salle Léon XIII, 6, rue de Bel-Air, où ils avaient organisé un Banquet de famille. — Salle superbement décorée, tables artistement fleuries, menu délicatement choisi, cuisine accomplie, service impeccable, tout contribua à accentuer l'entrain et la gaieté des convives.

Plusieurs toasts furent portés, à la santé des Syndiqués et de leurs sympathisants, ainsi qu'à la prospérité du jeune Syndicat, qui s'annonce déjà robuste et décidé. On entendit avec grand plaisir M. Buerné, président d'honneur de l'Union Régionale et Président de l'Union Nantaise; Mlle Drouard, vice-présidente de l'Union Régionale, et présidente du Syndicat des Employées; M. Bachelier, président du Syndicat du Livre; M. Belleval, secrétaire général de l'Union Régionale.

A 15 heures, une grande matinée artistique rassembla dans la Salle Saint-Michel une foule de Syndiqués et d'amis, venus avec leur famille pour assister à la représentation du beau drame de Leroy-Villars « Une Nuit d'Alsace ». Qu'ils reçoivent ici des remerciements tout particuliers, pour avoir, par sympathie pour le jeune Syndicat ainsi que pour le talent des acteurs, résisté à la tentation pourtant si puissante de ce premier beau dimanche de printemps, qui, survenant après une période si mauvaise, invitait tant à la promenade.

Le talent des artistes ! Dire qu'ils se surpassèrent, serait employer un cliché qui, d'ailleurs, ne rendrait pas l'impression qu'ils ont produite. — Les artistes furent simplement merveilleux et, d'autant plus méritants encore d'avoir joué si admirablement, que certains d'entre eux avaient eu à surmonter au préalable d'immenses difficultés. — Aussi ne seront-ils jamais remerciés autant qu'ils le méritent.

Excellent journée à tous points de vue, et réconfortante pour tous ceux qui ont été à la peine jusqu'ici, et pleine d'espoirs pour l'avenir.

Syndicat des Dames Employées

Section Saint-Pierre

(Suite)

Chère amie, il y a 10 ans presque jour pour jour que vous avez fait votre entrée au Syndicat des Dames et vous avez été tout de suite conquise par l'idéal contenu dans notre action, alors vous n'avez eu qu'un but : amener votre chère Congrégation d'Enfants de Marie à avoir sa section vivante et bienfaisante. Là a été votre premier et fécond travail et avec l'aide si précieuse de Bonne Mère, c'est en novembre 1921 que la section syndicale de Saint-Pierre a vu le jour. Alors notre Conseil Central a été heureux et honoré de vous admettre en son sein. Il y a donc 10 ans que je vous côtoie et que je vous vois à l'œuvre pour la cause syndicale, et vous Mesdemoiselles, combien y a-t-il de temps qu'elle est au milieu de vous ? Pour beaucoup vous l'avez toujours connue, compatissante pour toutes, redressant les torts avec franchise, mais comme vous compreniez son cœur si généreux vous acceptiez ses paroles un peu vives et vous en compreniez la justesse ; son dévouement vous a bien souvent entraînée et son aimable gaieté vous a éprouvées. Aussi elle va partir avec tous nos regrets... Si la raison ne nous commandait pas, nous voudrions la garder de

force afin qu'elle continue son action bienfaisante, mais la Providence dont on ne peut connaître les desseins, l'envoie loin de nous ; nous sommes persuadées que partout où elle ira elle sèmera son dévouement, elle créera une atmosphère saine, un esprit de foi ; aussi chère amie, nous vous souhaitons une bonne et complète réussite dans votre commerce mais également un nouveau champ d'apostolat pour votre cœur d'apôtre. Et c'est avec une vive reconnaissance que nous vous disons de tout cœur : merci pour tout le bien que vous avez fait dans cette section de Saint-Pierre, merci pour votre dévouement à la cause syndicale, merci pour tous les actes de charité, d'abnégation dont nous avons été les témoins, pour ceux que nous ne pouvons connaître mais que Dieu a sûrement notés.

M^{lle} Chiron, très émue, se leva et au nom de toutes remercia M^{lle} Goupille des conseils et des encouragements qu'elle venait de nous apporter ; elle nous assura que son souvenir ne nous quitterait pas et qu'elle continuerait toujours à s'intéresser à toutes les questions syndicales.

A son tour, M^{lle} Périgois, vice-présidente, exprima à M^{lle} Chiron, au nom de la Section, toute sa gratitude pour le dévouement inlassable qu'elle sut toujours apporter à sa tâche et la séance se termina par l'élection de deux nouveaux membres : M^{lle} Guichard et Richard.

La Secrétaire.

Syndicat des Ouvrières de l'Industrie

Visite de Mlle GATEBLÉ

Nous avons eu le plaisir d'entendre de nouveau M^{lle} Gateblé, la dévouée propagandiste confédérale des Syndicats d'Ouvrières. Le mardi 20 mai notre petit groupe se réunissait pour écouter la chaude parole de cette véritable apôtre des travailleuses. Après nous avoir parlé de l'utilité toujours plus grande du Syndicat, elle nous expliqua le bienfait des Assurances Sociales, et nous confirma que notre devoir était de donner notre adhésion aux Mutuelles des Syndicats Chrétiens.

Nous avons aussi étudié les divers moyens d'intensifier notre propagande et de la rendre fructueuse. Des remerciements très chaleureux furent adressés aux jeunes Joicistes pour l'aide efficace qu'ils apportent au Syndicat. C'est, en effet, par les jeunes que nous arriverons à former un groupe puissant pour pouvoir rendre aux ouvrières les services dont elles ont tant besoin.

Nous avons ensuite procédé aux élections du bureau : M^{lle} Weber a été élue présidente ; M^{lle} Lacroix, vice-présidente ; M^{lle} Duval, secrétaire ; M^{lle} Guinel, trésorière.

Et maintenant, à l'ouvrage. Bataillons, Dieu donnera la victoire !

INDRET

Syndicat de l'Arsenal

Le Salaire National ajourné par la faute des politiciens

Au cours de la discussion de la loi de Finances, des dispositions ont été prises en vue du rajustement des traitements et des soldes.

Sur la proposition du Ministre du Budget, 1 milliard 800 millions pour réaliser la troisième tranche ont été inscrits au chapitre 107, cette somme permettra de fixer les traitements et les soldes entre la base de 9.000 francs et le plafond de 125.000 francs, et de satisfaire le coefficient 5.

Mais ceci est destiné aux fonctionnaires. Dans ce crédit formidable, n'est pas comprise la péréquation au niveau des salaires des ouvriers des manufactures, le salaire inférieur des ouvriers de la Marine, de la Guerre et de l'Air. Ces derniers sont travailleurs de l'Etat au même titre que les premiers.

Les efforts récents fournis par l'action fédérale ont subi un échec ; la part qui devait revenir aux personnels ouvriers n'a pas été déterminée ! Le sera-t-elle cette année ?

Il nous faudra redoubler notre action pour obtenir quelque résultat au moment de la discussion du prochain collectif et imposer à nouveau à l'attention du Parlement la question du salaire national et celle des crédits nécessaires pour l'application du congé annuel de 21 jours promis par le Gouvernement.

A la Chambre, pendant l'examen du budget, de multiples amendements sur de nombreux articles furent présentés à jet continu, l'adoption de certains, jointe à des mesures évidemment opportunes de dégrèvements d'impôts, eut pour effet d'absorber les plus-values reprochées avec tant de véhémence à M. Chéron, et de compromettre l'équilibre budgétaire.

Ces amendements n'étaient pas tous ins-

pirés par un noble souci, ni dictés par un sentiment de justice équivalent à celui qui nous fait revendiquer le Salaire National, la plupart émanaient d'une opposition rageuse, embusquée autour des articles de la loi de finances et qui réussissait par surprise à renverser un ministre ; cette course éperdue aux portefeuilles n'a pas favorisé la prise en considération de l'amendement qui devait nous donner satisfaction et que nos amis avaient mandat de soutenir.

Les votes hâtifs et désordonnés durant les nuits fiévreuses du Parlement, n'ont pas été propices à la cause que nous défendons.

Une fois encore, le salaire National est ajourné !

Et cet ajournement n'a pas empêché le gaspillage des crédits ; les politiciens de gauche ont préféré donner 58 millions aux parents, qui certes, n'ont jamais demandé ce cadeau, et qui peuvent payer pour leurs enfants la gratuité de l'externat en sixième.

Des crédits pour introduire de force l'Ecole unique dans la législation, nous sommes généreux, tenez, en voici ; quant aux travailleurs des arsenaux, nous verrons, leur salaire national, qu'ils attendent !

Une fois encore, nous sommes lurrés, bernés par les politiciens ambitieux, pressés d'escalader le pouvoir.

Adolphe MICHEL.

Maine-et-Loire

ANGERS

Fête Chrétienne du Travail

Sur l'initiative des Syndicats professionnels féminins qui commémorèrent leur 10^e anniversaire, les groupements professionnels chrétiens d'Angers ont célébré, le 27 avril dernier, avec beaucoup d'éclat, la fête du Travail. Dans la matinée, une réunion d'études eut lieu sous la présidence de M. le chanoine Braç et du secrétaire général de la Confédération française des professions, M. Fourmond. Deux rapports furent présentés : l'un par Mlle Chapeau, sur la nécessité de la collaboration entre les divers facteurs de la production, l'autre par Mlle Réthoré sur l'importance de la formation pour l'élite des travailleurs. Chacun de ces rapports donna lieu à une discussion intéressante et animée.

À midi, une messe fut célébrée à la cathédrale au cours de laquelle M. le chanoine Braç, d'une part, exalta la noblesse du travail et montra le rôle qu'il joue dans le plan divin ; d'autre part, invoquant la lettre récente de la Sacré-Congrégation du Concile, fit appel à la collaboration des divers éléments de la production dans le respect mutuel des droits de chacun et dans l'accomplissement éclairé et consciencieux des devoirs qu'impose la loi morale.

À 4 heures, Mgr Rumeau présida la séance solennelle de clôture. On y entendit Mlle Patarin, secrétaire générale des Syndicats professionnels féminins, qui fit ressortir le gros effort accompli depuis dix ans pour la formation sociale et professionnelle des travailleurs ; les réalisations nombreuses obtenues par le syndicalisme chrétien à Angers et dans le département ; les sympathies qui, sans cesse, se manifestent plus nombreuses et plus actives. Tout cela est pleinement encourageant pour l'avenir.

Mlle Gateblé, propagandiste des Syndicats féminins de l'Abbaye, qui fonda, il y a dix ans, les Syndicats féminins d'Angers, remercia Mgr Rumeau de la sollicitude qu'il n'a cessé de leur manifester. Puis elle commenta le rapport de Mlle Patarin, en insistant sur la fierté légitime qu'il permet aux Syndicats chrétiens et sur les espérances d'avenir qu'il laisse entrevoir. Et elle conclut par un ardent appel à tous les ouvriers, ouvrières, employés et employées catholiques, pour qu'ils viennent se grouper sous le drapeau du syndicalisme chrétien et de la C.F.T.C.

M. Fourmond parla ensuite au nom de la C.F.P. Il insista sur la collaboration nécessaire entre groupements patronaux et ouvriers, et sur le rôle de la Commission mixte. Il montra que les patrons catholiques commencent à s'organiser en vue de rendre cette collaboration plus étroite et plus féconde.

Enfin, l'évêque d'Angers, avec son habituelle éloquence, clôtura la réunion. Après avoir remercié et félicité M. le chanoine Braç, Mlle Patarin, Mlle Gateblé, M. Fourmond, il montra que la charité chrétienne doit animer les rapports entre les travailleurs, entre les patrons, entre les patrons et les ouvriers. A son tour, il insista sur la collaboration qu'il faut rendre de plus en plus étroite entre les divers facteurs de la production, et dit combien il attachait, lui aussi, d'importance à la Commission mixte. Et il termina par les plus encourageantes paroles pour le syndicalisme chrétien.

Il faut être de son temps, il faut aimer son temps.

LÉON HARMEL.

Syndicat des Employés

Mariage

Le 21 mai a été célébré, en l'église de Trélazé, le mariage de notre camarade Paul Fleury, l'animateur du groupe syndical de Trélazé, avec Mlle Geneviève Barré, toujours dévouée pour les œuvres sociales.

Aux jeunes époux, nous adressons, avec nos félicitations, tous nos vœux de bonheur.

Notre Kermesse

Elle s'est déroulée dimanche dernier, par un temps assez favorable. Un bon nombre de visiteurs avaient bien voulu répondre aux appels que nous avions lancés dans la presse locale et aux invitations personnelles. D'autres s'étaient excusés de ne pouvoir venir et avaient adressé une offrande aux organisateurs. Parmi ceux-ci, nous devons signaler M. le sénateur comte de Blois, et M. Boyer, député. Qu'ils veuillent bien accepter l'expression de notre reconnaissance.

Pourquoi faut-il regretter que d'autres, dont nous croyions avoir la sympathie, n'aient pas daigné assister à notre fête. Leur présence, plus encore que l'aide pécuniaire qu'ils auraient pu apporter, car l'occasion leur était offerte de mettre en pratique, de façon très simple, les résolutions prises par eux en certaines circonstances, de collaborer avec les organisations syndicales en vue de la paix sociale. Il n'en fut pas ainsi, nous ne pouvons que le déplore et ne pas l'oublier.

Quoi qu'il en soit, notre fête fut réussie et si nous n'eûmes pas la foule que nous aurions désirée, nous devons reconnaître que ceux qui vinrent à nous ont fait de leur cœur. Qu'ils en soient remerciés.

Le concert donna satisfaction, même aux plus difficiles. Il est vrai que les artistes qui, si gracieusement, avaient prêté leur concours, étaient de première valeur. Plusieurs d'entre eux, déjà, s'étaient fait entendre à nos fêtes et on peut dire que leur nom seul avait suffi à attirer un bon nombre de nos visiteurs.

Deux de nos bons camarades de Trélazé avaient assumé la partie comique, et après les avoir entendus, les idées noires étaient envolées. A tous donc, de vifs remerciements.

Est-il utile de parler de Georges Kouwaritz ? Lui aussi attira, il mérita les applaudissements des spectateurs, émerveillés de sa lucidité à recevoir la pensée de ses correspondants. Son manager, un as ! sut faire valoir les mérites du sujet.

Encore merci à tous, artistes et vendeurs, visiteurs et donateurs, sans oublier les organisateurs.

Syndicat du Textile

Visite de Mlle GATEBLÉ

Le 21 mai 1930, la réunion du Syndicat des Ouvrières du Textile eut lieu sous la présidence de M^{lle} Gateblé, propagandiste de Paris.

M^{lle} Gateblé, en tant que présidente du Syndicat du Textile de l'Abbaye, montra l'importance du Syndicat, l'intérêt général de la profession, la nécessité de pénétrer dans les commissions officielles, puis énuméra les bienfaits d'ordre professionnel, d'ordre familial, économique et social du Syndicat. Elle en fit aussi ressortir les services pratiques ; bien compris, ils doivent faire récupérer et largement la cotisation si minime demandée ; par exemple, services d'escompte, placement, achats en commun, etc...

M^{lle} Gateblé insista également sur le bienfait des maisons de repos, exprimant son admiration pour l'organisation du « Foyer de l'Ouvrière », qui offre à l'ouvrière isolée l'atmosphère familiale, et à toutes les travailleuses des repas reconstituants et un repos bien mérité. Elle exprima le vœu de voir bientôt tous les centres industriels en posséder de semblables.

L'échange de vues qui suivit montra que les ouvrières avaient vraiment compris la nécessité de poursuivre l'intérêt général, lequel permet, par l'élaboration des lois sociales, d'apporter l'amélioration non seulement à la profession, mais encore au professionnel.

Le renouvellement du bureau suivit cet échange de vues.

A l'unanimité, M^{lle} Germaine Patarin fut élue présidente ; M^{lle} Esnault vice-présidente ; M^{lle} Duval secrétaire ; M^{lle} Bernard, trésorière ; M^{lle} Richard, trésorière-adjointe.

Immédiatement, pour bien préciser son action, le bureau rappelle que des réunions auront lieu le premier Mercredi du mois, rue du Vollier, à l'issue du travail, à 6 h. 15.

La réunion trimestrielle est fixée au 4 juin.

La permanence a lieu au « Foyer », rue Pasteur, le 1^{er} lundi du mois, de midi à 1 heure ; le 1^{er} samedi du mois, de 2 heures à 5 heures ; le 3^e dimanche du mois, de 10 heures à midi ; le 3^e mercredi du

Choisissez bien vos Produits d'Alimentation

Parmi nos produits alimentaires de première nécessité figure l'huile à manger ; par ces chaleurs et ces temps orageux, la salade et la vinaigrette ont notre préférence, mais, pour cela, devons-nous choisir des maisons qui vendent des produits GARANTIS. LE DEPOT OLEICOLE DE FRANCE, 12 bis, Rue de Verdun, est avant tout une maison d'huiles de table, vous y trouverez donc, non seulement DES HUILES DE PREMIER CHOIX à des prix DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE, mais aussi des succédanés de l'huile, tels que le SAVON DE MARSEILLE 72 %.

POUR ACHETER BON ET PAS CHER, IL FAUT S'ADRESSER A DES MAISONS SPÉCIALISÉES.

mois, à 6 heures, pour les ouvrières de l'« Ecce Homo », plus éloignées.

M^{lle} Gateblé exprime la joie qu'elle éprouve en constatant les bonnes dispositions des ouvrières et du choix judicieux qu'elles ont su faire en plaçant à leur tête de bonnes professionnelles, qui auront à cœur de développer dans l'union, la confiance, et l'entraide, la bonne marche du Syndicat.

CHOLET

Syndicat des Employés

Le Syndicat des Employés du Commerce, de la Banque et de l'Industrie de la région choletaise vient de se former, et a constitué son conseil d'administration comme suit :

Président : M. Eugène Merlet.
Vice-président : M. Maurice Richier.
Secrétaire : M. Marcellin Faulque.
Secrétaire adjoint : M. Camille Faulque.
Trésorier : M. Aug. Delahaye.
Autres membres : MM. Léon Masson, Alexis Chauveau, Emile Delahaye, J.-B. Delale, Auguste Billeaud.

Il compte déjà un nombre respectable d'adhérents, sans parler des nombreux autres camarades qui, retenus lors de la réunion constitutive, nous ont procuré leur adhésion.

Que chacun de nous fasse de la propagande pour notre syndicat. Plus nous serons nombreux, plus nous aurons de moyens pour rendre service autour de nous.

Syndicats Féminins

Le prochain numéro du *Messageur* ouvrira largement ses colonnes aux Syndicats féminins, qu'il est heureux de remercier ici aujourd'hui pour l'appui si efficace qu'ils ont apporté à la formation du Syndicat des Employées.

Le *Messageur* publiera, entre autres choses le compte rendu de leur X^e anniversaire. — A. B.

Vienne

LIGUGÉ

Une Journée Sociale

Pour commémorer le X^e anniversaire de leur fondation, les Syndicats chrétiens de Poitiers avaient organisé, dimanche, une « Journée sociale ».

Le matin, une messe de communion fut organisée en l'église Saint-Porchaire, où M. le chanoine Lefebvre, directeur diocésain des œuvres, prononça une allocution. Puis on se transporta à Ligugé, où se tint une séance de travail.

Après un repas en commun, où de nombreux toasts furent portés, une séance publique réunit les syndiqués et les habitants de la ville. M. J. Mennelet, secrétaire général adjoint de la C. F. T. C., et Mlle Beckmanns, présidente de l'Union centrale des Syndicats professionnels féminins, exposèrent le programme des Syndicats chrétiens et montrèrent l'action qu'ils exercent pour instaurer dans notre pays un ordre social chrétien. M. le chanoine Lefebvre tira ensuite avec éloquence les conclusions de cette belle journée, qui aura comme couronnement la constitution de Syndicats dans les deux principales industries de Ligugé : le textile et le livre.

Une partie récréative, donnée par quel ques syndiqués, agrémenta la réunion.

POITIERS

Nos Syndicats Féminins

C'est le 25 avril 1920 que s'organisèrent à Poitiers les Syndicats professionnels féminins. Mlle Gateblé, dévouée propagandiste de l'Abbaye, après avoir exposé à quelques-unes de nos amies l'utilité des Syndicats catholiques féminins

PARAPLUIES - OMBRELLES - CANNES

Emile FERRADOU

YVE GUILMET-FERRADOU

SUCCESSEUR

22, Rue de la Fosse - NANTES

TELEPHONE 121/27

Remise de 5 % aux Membres du Syndicat Chrétien

A NANTES

La Grande Spécialité de Bonneterie

chez FRED

4, Rue du Calvaire

dans notre ville, constitua le bureau des Employées, et Mlle Airault fut nommée présidente à la majorité des voix. Le même jour, M. Despont, président de la Fédération des Employés, démontra à son auditoire le but des Syndicats catholiques, leurs revendications et les résultats obtenus par eux.

Les Syndicats catholiques féminins étaient donc fondés à Poitiers, mais nous n'avions aucun local pour nous réunir, et d'autre part notre caisse était vide. C'est alors que les Sœurs de Saint-Vincent de Paul mirent une salle à notre disposition et nous donnèrent asile pendant trois mois environ. Personne ne s'étonnera de ce geste, puisque c'est une de leurs Sœurs, Mlle Milcent, qui, avec M^{lle} Decaux, fut la fondatrice des Syndicats de l'Abbaye. D'ailleurs, porteur de ces Syndicats catholiques existents, les Sœurs de Saint-Vincent de Paul se font un devoir, autant qu'il leur est possible, de les aider à prospérer.

Les premières années, nos Syndicats marchèrent bien doucement, puisque notre effectif cotisant, qui comptait une vingtaine de membres en 1920, accusait 58 membres en 1925. Depuis 1925, il semble que nous ayons fait un progrès sensible, puisque nous comptons aujourd'hui 150 membres : ouvrières et employées, auxquels viennent s'ajouter cinquante Muguettes.

Pour recruter de nouvelles adhérentes, il fallait procurer à nos membres de nombreux avantages, c'est ce à quoi nous nous efforçons.

Un service de placement fut organisé dès les débuts. Par notre intermédiaire, onze syndiquées trouvèrent en 1923 des situations variant entre 150 et 500 francs. Chaque année, depuis 1926, les Syndicats féminins ont placé trente à quarante employées dont les appointements varient de 300 à 1.000 francs. Depuis dix ans, certaines maisons ont appris à nous connaître et s'adressent toujours à nous lorsqu'elles ont besoin d'employées, sachant que nous leur procurons des travailleuses sérieuses. Nous nous efforçons surtout de procurer à chacune un emploi qui soit en rapport avec ses capacités. On nous demande des employées capables, aussi ne pouvons-nous présenter que des syndiquées ayant de vastes connaissances sur l'emploi qu'on leur destine.

Aussi pour permettre à chacune de se perfectionner, nous avons créé les *Cours professionnels*. Moyennant la modeste somme de cinq francs par an, nous mettons à la disposition des syndiquées, d'octobre à fin avril, des cours de français, de comptabilité et de sténo-dactylo. Aujourd'hui, nos cours sont régulièrement suivis, surtout les cours de sténo-dactylo. Cette année, trois jeunes filles ont passé leur examen de comptabilité ; six l'examen de sténo (méthode Duployé), trois ont obtenu le diplôme de calligraphie et deux le diplôme de vitesse (105 mots à la minute).

Nous avons également obtenu chez les principaux commerçants de notre ville un escompte de 5 %, plus souvent 10 %, en faveur des syndiquées.

(A suivre).

Rapport d'une jeune « Muguette » à la Journée sociale de Ligugé.

CHATELLERAULT

Mariage

Le 26 avril dernier était célébré dans la plus stricte intimité en l'église Saint-Jean l'Évangéliste de Châtellerault, le mariage de notre camarade Eugène Joseph, président de l'association interprofessionnelle, avec Mme Yvonne DEZAZIS, veuve Jahan.

Nos bien sincères félicitations, et nos meilleurs vœux de bonheur.

Il faut faire quelque chose !... Il faut agir !... Inaction : ankylose, paralysie, mort.

Foch.

Société Electrique de l'Ouest

A. HARDY, 10 bis, r. Copernic, NANTES - Salle d'Audition, 21, r. de Bel-Air

Toute l'Installation électrique

T.S.F. Le nouveau 4 lampes sur cadre
Pureté absolue — Sélectivité parfaite

Maison de T.S.F. la plus ancienne de la Région pouvant donner le maximum de garanties. Téléphone 142-77

AU CORSET MAINTIEN

Madame BOUILLE

25, Rue de la Paix - NANTES

Corsets sur Mesures - Articles tout faits - Ceintures caoutchouc - Bas

Remise de 4 0/0 aux Membres du Syndicat Chrétien

ECOLE PIGIER

6 & 8, Rue Crébillon - NANTES - Téléphone 142.14



Enseignement Technique, Commercial, Rapide et Individuel
Entrée et Salles spéciales pour Dames et Jeunes Filles (Professeurs Dames)
Inscription à toutes époques de l'année

PLACEMENT GRATUIT des ÉLÈVES
342 emplois ont été offerts aux élèves pendant l'année 1928
Près de 400 (397) pendant l'année 1929

TRAVAUX DE COMPTABILITÉ

SECRETARIAT COMMERCIAL
COUPE, COUTURE ET MODE

A LA VILLE DE REIMS
MAISON DE CONFIANCE
PATRON
Opticien spécialiste
3, rue Thiers (près l'Hôtel-de-Ville)
NANTES
Exécution des Ordonnances de MM. les Oculistes
40 % de Remise aux Membres du Syndicat Chrétien

Quincaillerie - Ménage
BOISSELLERIE - VANNERIE
M. CAMPAGNE
19, Chaussée Madeleine
Outillage Agricole - Jardinage
ARTICLES DE CAVE

Madame ! Pour être bien coiffée
allez choisir votre **Postiche**
Maison EMILIE
Coiffure de Dames
1, Place Lafayette - NANTES
Spécialités de Teinture - Parfumerie
Couronnes et Voiles de Mariées

Société Générale
18, Rue Lafayette
NANTES
BANQUE - CHANGE - BOURSE

ORNEMENTS D'ÉGLISE
Spécialité de Linge de Messe - Broderies Or et
Soie sur tous Tissus
Aubes - Dessins - Prix modérés
M^{me} D. GUIHEUX
26 bis, rue du Moulin - NANTES
Conditions spéciales aux Familles des Syndiqués

COUVERTURE - PLOMBERIE - ZINGUERIE
Installations de Salles de Bains
Cabinets de Toilette et Water-Closet
Joseph DEHAIS
7, Rue Jean-Jaurès - NANTES
Téléphone 127.36 - R. C. Nantes 378
VENTES ET LOCATIONS
Installation d'Eau et Gaz - Appareils Sanitaires
Compteurs - Robinetterie

CRÉDIT NANTAIS
Société Anonyme - Capital 30 Millions
SIÈGE SOCIAL : NANTES, 4, Rue Voltaire
Tél. 139.55 (4 lignes), 145.07 (1 ligne)
R. C. 129 B
Succursales : Brest, Châteaubriant, Lorient,
Moriaix, Quimper, Vannes
41 AGENCES ET BUREAUX EN BRETAGNE
Toutes opérations de Banque et de Bourse

ENTREPRISE GÉNÉRALE DU BATIMENT
Favreau et Lavageau
TELEPHONE 130.53
4, Place du Martray - NANTES



L'Alliance Régionale de l'Ouest
Compagnie Anonyme d'Assurances contre l'INCENDIE et de REASSURANCES
Siège Social à NANTES, 11, Rue Franklin - Tél. 113.82
CONSEIL D'ADMINISTRATION :
MM. René DELAFOY, anc. député, Président.
Charles HAENTJENS, Vice-Président.
Jean BABIN-CHEVAYE.
Hippolyte BARDON, Assureur.
Jules BONDUELLE, *.
MM. Etienne HIBON, *.
Anatole MANCEAU, ancien député.
Robert PERGELINE, *.
Raymond RICHOU, *.
R. C. Nantes 739 B.

COMPAGNIE NANTAISE
DE NAVIGATION A VAPEUR
Service des Messageries de l'Ouest
Tél. : 139.28 - 140.14 - 147.49
Service de voyageurs et marchandises
sur la Loire,
les côtes du Morbihan et de la Vendée
Excursions sur Mer pendant la Saison d'Été

Etes-vous satisfaits ?
Continuez à prendre de bonnes tasses de
CHOCOLAT L. REVAULT
ou de
CACAO L. REVAULT
Goûtez le MODANA (Chocolat à croquer)
Dépôt à Nantes : A. POUDAT & C^e
4, Rue Mercœur - Tél. 146.90

LA CAPITALISATION
Entreprise privée assujettie au Contrôle de l'État
BONS D'ÉPARGNE
Versements et Tirages mensuels
B. FRANÇOIS
14, rue Jean-Jacques-Rousseau, NANTES
Téléphone 127.78

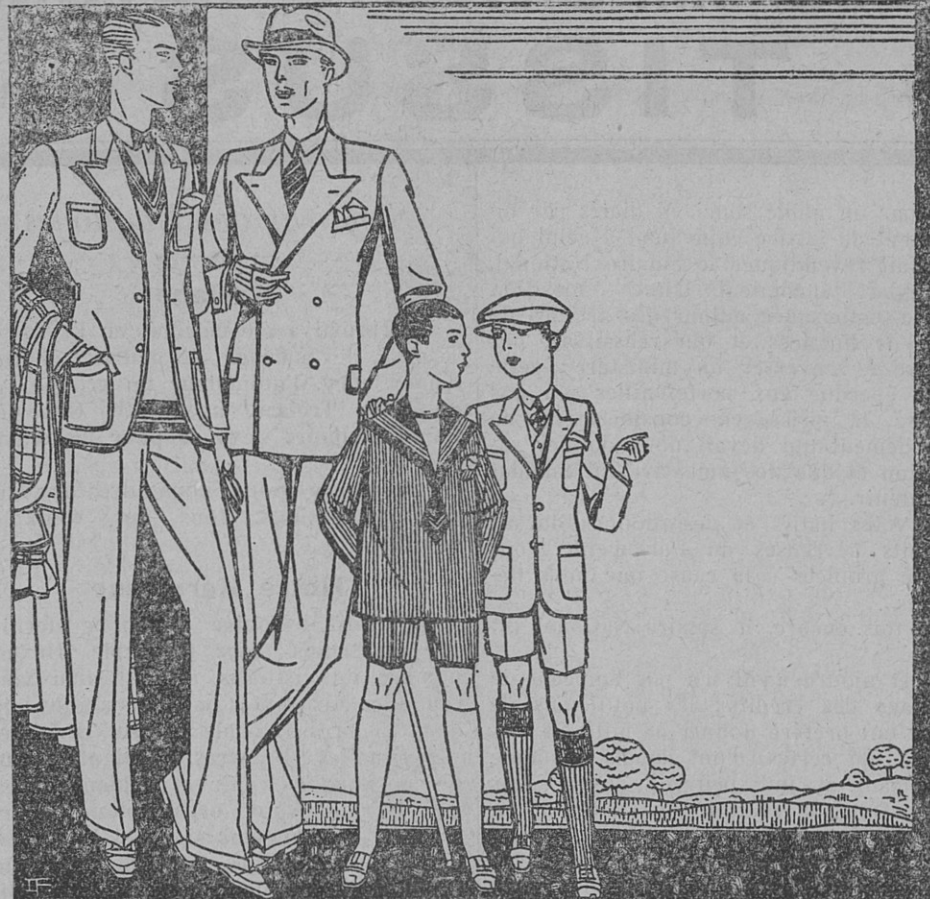
ÉLECTRICITÉ
LUMIÈRE, FORCE, SONNERIES, TÉLÉPHONES
T. S. F.
A. TOUVERON
15, rue Jean-Jaurès - NANTES
Téléphone 125.90
Prix avantageux et Remise aux Syndiqués
GRAND CHOIX DE LUSTRIÈRE

GRAVURE SUR MÉTAUX
Artistique, héraldique, commerciale et industrielle
Maison fondée en 1895
JEAN TERRIEN
Fournisseur d'Administrations Publiques et de l'État
10, Rue Cacault - NANTES
Timbres en caoutchouc et cuivre - Dateurs
Foliateurs - Timbres élastiques - Pochoirs
Plaques et lettres en émail - Gravure
chimique - Fournitures générales : encres,
tampons, etc., etc.

RIPOCHE et Cie
2, Rue Pierre-Landais, NANTES
Téléphone 113.33
Transports Automobiles - Camionnage
Voitures pour Excursions
Mariages - Sociétés
Camions Autos Déménagements
Camionnettes pour Livraisons

Pour toutes vos Assurances :
INCENDIE
ACCIDENTS
AUTOMOBILES
Consultez : **VIE, etc...**
A. BEILLEVAIRE
Petite Rue du Ballet - NANTES

Fabrique de MEUBLES MASSIFS
- Beau Choix de Meubles solides et garantis -
J. MERCIER, 21, Rue Mercœur et 46, Boulevard National



VÊTEMENTS
pour
HOMMES ET ENFANTS
GRANDS MAGASINS
SIGRAND
NANTES - 18, RUE DU CALVAIRE - NANTES

Où faut-il orienter les Œuvres de Jeunesse

C'est une question primordiale et de grande nécessité à l'heure présente. Il importe d'attirer l'attention des Directeurs et des Educateurs sur les grandes associations nationales de jeunesse, telles que l'A. C. J. F., la F. G. S. P. F., la J. O. C., les Scouts de France, et aussi les Syndicats Chrétiens, bien que ces derniers semblent s'adresser aux hommes.

Il est à remarquer que chacune de ces associations, approuvées par l'Eglise, établies dans les diocèses, répondent parfaitement, et c'est indiscutable, à certains besoins de la jeunesse actuelle. Chacune de ces œuvres a son caractère propre, sa valeur personnelle et opportune.

Si l'action catholique que demande le Saint Père doit être universelle, sociale, conquérante, qui ne voit que ces groupements, par leur ampleur, par leur vertu particulière peuvent et doivent y aider puissamment chacun pour sa part. N'est-il pas possible, dans la plupart des cas, que les œuvres et les patronages les utilisent, tout en conservant leur indépendance. Après entente, l'accord pourra se faire, et le bien général du diocèse comme le bien particulier de chacune de ces œuvres en sera assuré.

Mais il ne faut pas oublier qu'une mention spéciale doit être accordée aux Syndicats Chrétiens. La lettre adressée à Mgr Liénart, évêque de Lille, le 5 juin 1929, par la S. C. du Concile, recommande d'une façon toute spéciale cette forme sociale, professionnelle de l'activité de l'Action Catholique. L'Eglise encourage les Evêques qui n'ont pas craint de spécialiser des prêtres pour être les conseillers spirituels des Syndicats Chrétiens et de leurs syndiqués.

Cette lettre adressée à Mgr Liénart peut être, en vérité, appelée la Charte du Syndicalisme chrétien, comme on avait nommé la merveilleuse Encyclique « Rerum Novarum » la charte du Catholicisme social.

Nous ne pouvons donner une meilleure réponse à la question posée que de citer de nouveau la parole du Grand Cardinal Mercier : « Les patronages feront faillite s'ils ne sont pas en même temps que des foyers de formation religieuse, des écoles de formation sociale et des pépinières de Syndicalistes Chrétiens ».

Après cette déclaration si nette, précédée de celle du Saint Père, les œuvres, les patronages et les associations de jeunesse ne peuvent faire faillite aux espoirs que l'Eglise, le Pape, les Evêques, la Société même fondent sur leur action à la fois éducatrice et sociale.

Il nous faut, au sein de toutes les œuvres, de tous les groupements, travailler avec un cœur plus généreux, un esprit mieux informé, dans l'entente et la collaboration, afin que l'Action Catholique avance et prenne des positions sur le laïc. Seul l'établissement total du règne du Christ et de sa doctrine, est la seule solution à la question posée ainsi. Comment rétablir la Paix Sociale.

Le principe même de la préparation des jeunes à l'Action Catholique et Sociale ne

Où faut-il orienter les Œuvres de Jeunesse

saurait être discuté puisque cette formation fait partie de l'éducation chrétienne et que la volonté expresse de l'Eglise la rend obligatoire. La route à suivre est donc tracée.

Le moyen normal de donner cette formation est le Cercle d'études et chaque œuvre doit l'organiser suivant ses méthodes propres, sans oublier les directives données par le Saint Siège.

M. FAUDRAY.

Que de misères nous pourrions soulager, que de désastres nous pourrions écarter, si nous étions plus nombreux, et donc plus forts ! Syndiquons-nous, syndiquons nos amis, dans l'intérêt de nos frères et sœurs plus déshérités que nous. Et cela est aussi notre intérêt et celui de nos familles, car si nous n'avons pas à nous plaindre aujourd'hui, savons-nous ce que nous réservera l'avenir ?

LOISELEUR.

BIBLIOGRAPHIE

Aux Editions Spes
11, rue Soufflot, Paris
Pour collaborer, par Georges Guillon (Les directives de la S. C. du Concile sur la Question Syndicale). — Un vol. in-8^o cour., 9 fr. ; franco, 10 fr.
Les origines du syndicalisme chrétien en France (La fondation du Syndicat des Employés du Commerce et de l'Industrie), par Edouard Verdier.
Prix, 9 fr. ; franco, 10 fr.

A la Librairie Valois
7, place du Panthéon, Paris (5^e)
Le Syndicalisme Chrétien en France, par Max Turmann. — 12 fr.

A la Bonne Presse
5, rue Bayard, Paris (8^e)
LES NOUVEAUX ROMANS
DE LA JOLIE COLLECTION « BIJOU »
Les expériences de Bertille, par C. d'Erve. — 206 pages.
Flambart-Trimaillet et C^e, par l'abbé Roger. — 208 pages.
La vengeance du Vorace, par Louis Riendé. — 222 pages.
Prix : chacun, broché, 3 francs ; franco, 3 fr. 45.

LES ROMANS BAYARD
illustrés en couleurs
La bague de fer, par Georges Thierry.
Le clocher en flammes, par Pierre d'Aquila.
Prix, 0 fr. 75 ; franco, 0 fr. 90.

LES ROMANS POPULAIRES
Monique et Marie-Louise, par Jean Maucière.
La revanche de Marie-Claire, par M.-A. d'Arvor.
Prix, 1 fr. ; franco, 1 fr. 25.

Il ne faut point laisser pousser l'herbe sur le chemin de l'amitié.
(Proverbe français)

CHAUSSURES BON-SECOURS
A. MOTTAIS
6, Rue Bon-Secours - NANTES
Chaussures en tous genres
LUXE - TRAVAIL - FATIGUE
Maison se recommandant
par la qualité de ses articles
5 % de Remise aux Membres du Syndicat Chrétien

Office Central de la Photographie
A. THURET
26-28, Rue de Verdun, NANTES
Tous les Appareils et Fournitures générales
Tirages-Reproductions, Travaux pour Amateurs
Spécialités Kodak, Estampes d'Art
Remise spéciale aux Membres du Syndicat Chrétien

L. LEVÊQUE
13 et 13 bis, Place Viarmes - NANTES
Téléphone : 129-18
MACHINES A COUDRE
"EXCELSIOR" & "GRETZNER"
NEUF ET OCCASIONS
Réparations et Accessoires
de Machines de toutes Marques
Remise de 5 % aux Syndiqués sur présentation de la carte délivrée par le Syndicat

Chemises sur Mesures
BONNETERIE ET LINGERIE
Vente de Tissus au Mètre
A. SEGUY
Chemisier
1, rue des Carmes, 1 - NANTES
près la Place du Change
Escompte de 5 % aux Syndiqués

ATTENTION !..
Grande Vente Réclame
PARIS-VÊTEMENTS
22, rue du Marchix - NANTES
GRAND CHOIX DE COMPLETS
Sports et Ville
PRIX DE FABRIQUE
Spécialité de Vêtements de travail
Chemiserie, Bonneterie, Casquettes
Imperméables cuir, etc.

Aperçu de quelques prix :
Chemises kaki, belle qualité..... 14 fr.
Pantalons rayures..... 19, 22, 25 et 29 »
Grand choix de casquettes..... 10 »
Bleus de travail, depuis..... 13 »
Imperméables Paracuir..... 95 »
PRIMES A TOUT ACHETEUR
10 % aux Syndiqués et Familles nombreuses

TISSUS - CONFECTION - MESURE (Hommes, Dames, Enfants)
Rayon spécial d'Articles de Travail
MAISON ARROUET
2, Rue Bon-Secours - NANTES
LITERIE
RÉFECTION - PLUMES - DUVETS
Maison de confiance vendant bon marché
Remise de 5 % aux Syndiqués
On reçoit les bons de l'Union Economique

AUTOMOBILISTES
Que payez-vous
pour l'assurance de votre voiture ?
Voici
ce que vous paierez en vous adressant à
R. DE LA GIRONIÈRE et R. BUREAU
4, Rue Cambonne - NANTES
Directeurs pour l'Ouest
de la
C^e des Assurances Syndicales
des Grands Groupements Régionaux
(S. A. au capital de 20 millions de francs)
5 CV..... 295 fr.
6/7 CV..... 315 »
8/9 CV..... 360 »
10 CV..... 390 »
pour une garantie de 200.000 francs
POLICE RESILIALE ANNUELLEMENT
avec clauses les plus libérales
TARIFS SPECIAUX
POUR TRANSPORTEURS PATENTES
Pour tous vos autres risques,
conditions très avantageuses.
Vérification gratuite de toutes polices
CONSULTEZ-NOUS
AGENTS SÉRIEUX DEMANDÉS
Le Gérant : FOULON PAUL.
Imp. DUPAS & C^e, 57, rue Saint-Clément, NANTES.

ENTREPRISE GENERALE
PEINTURE - VITRERIE - PAPIERS PEINTS
GLACES & MIROITERIE - TENTURES
Installations complètes pour tous genres de commerces -
P. AFFILE
21, Rue Saint-Léonard - NANTES
Remise de 5 et 10 % aux Membres du Syndicat Chrétien.

COUVERTURE - PLOMBERIE
Ancienne Maison B. BARBE
Raymond PAILLAT, succ^r
65, Rue Saint-Donatien - NANTES
Appareils Sanitaires ; Sal. : Jo Bains
Chauffage Central ; Thermo-Siphon

CYCLES "RAPIDE-OUEST"
ACCESSOIRES ET RÉPARATIONS
Le meilleur marché de tout Nantes
Recommandés aux Membres du Syndicat Chrétien
Remise de 5 % aux Syndiqués sur présentation de la carte délivrée par le Syndicat

PLATRIERIE - DÉCORATION - STAFF
FUMISTERIE
ANCELIN
ENTREPRENEUR
31, Rue de Bel-Air - NANTES
Téléphone 117.49

ENTREPRISE DE CHARPENTES
P. Oheix
Avenue du Grand-Clos & NANTES
(Boulevard Lelassour)
Chantier : Rue de la Gourmette

Entreprise Générale de Peinture
L. Chatellier, père et Fils
7, rue Paré - NANTES
Téléphone 125.13
Conditions spéciales aux Familles des
Syndiqués qui font construire une habi-
tation familiale.

MAISON ARROUET
2, Rue Bon-Secours - NANTES
LITERIE
RÉFECTION - PLUMES - DUVETS
Maison de confiance vendant bon marché
Remise de 5 % aux Syndiqués
On reçoit les bons de l'Union Economique

POUR VOTRE CAFÉ
servez vous du
Cof's
DOUBLE
FILTRE
Interchangeable
Breveté
France
et Étranger
25% d'ÉCONOMIE
POUR RECEVOIR FRANCO LA NOTICE EXPLICATIVE
ÉCRIRE A M. PINARD & FILS, 21^e, RUE RICHER, NANTES
R. C. Nantes N° 410 B

PEINTURE - VITRERIE
TRAVAIL A FAÇON
A. MIRANDE
35, Boulevard Gabriel-Lauriol, NANTES
PAPIERS PEINTS - DÉCORATION
LITRES - BOIS ET MARBRE
Travail très soigné - Prix Modérés
filons spéciales aux Membres du Syndicat chrétien

Tél. 123.28
NANTES
- R. C. 553 -
FAITES TOUS VOS ACHATS A
LA CHATELAINÉ
Tél. 123.28
SAINT-NAZAIRE
- R. C. 553 -